



BOURSES POUR LE DÉVELOPPEMENT DES ATHLÈTES

Date limite de dépôt des candidatures : 1^{er} août 2026

Annnonce des bourses attribuées : 24 août 2026

Le programme de bourses pour le développement des athlètes est conçu pour soutenir les athlètes qui souhaitent bénéficier d'occasions exceptionnelles d'entraînement et de compétition afin d'accélérer leur progression vers de futurs succès de haut niveau. Notre objectif est de proposer ces bourses annuellement pendant au moins les trois prochaines années (2026, 2027 et 2028).

Ce financement vise à aider les athlètes à accéder à des occasions de voyages, d'entraînement, de coaching, de compétition et de perfectionnement qui pourraient ne pas être accessibles autrement en raison de contraintes financières et logistiques. Ces occasions peuvent se présenter au Canada, en Amérique du Nord ou à l'international.

Le programme vise à soutenir :

- l'accès à de nouvelles expériences d'entraînement de haute qualité ou à un volume accru de celles-ci;
- une exposition accrue à la compétition;
- le développement des chevaux et de la performance;
- le renforcement des relations entre les athlètes et les propriétaires;
- la progression vers de futures compétitions 4* et 5*;
- le développement à long terme des athlètes en vue de la constitution d'une équipe internationale.

Le groupe consultatif de haut niveau (GCHN) en concours complet peut attribuer des bourses dans les trois niveaux de financement en fonction de la qualité des candidatures et des fonds disponibles. L'objectif est de soutenir le plus grand nombre possible d'occasions à fort potentiel de développement des athlètes, tout en maintenant un investissement significatif dans les propositions retenues.

Examen des candidatures et conflits d'intérêts

Toutes les candidatures seront examinées par le GCHN en concours complet, qui comprend un ou plusieurs mandataires des athlètes. Les candidatures seront évaluées à l'aide des critères d'octroi de subventions et de la grille d'évaluation publiés.



Afin de garantir un processus équitable et transparent, toutes les personnes membres du GCHN en concours complet doivent déclarer tout conflit d'intérêts réel, potentiel ou perçu lié à une candidature ou à un projet proposé. Les conflits d'intérêts peuvent inclure, sans s'y limiter, les relations de coaching, les participations dans des sociétés, les partenariats commerciaux, les liens familiaux, les intérêts financiers ou toute autre circonstance pouvant raisonnablement être **perçue** comme susceptible d'influencer l'impartialité du jugement.

Les membres du GCHN ayant déclaré un conflit d'intérêts ne participeront pas à la discussion, à la notation, au classement ni à la recommandation de financement concernant la candidature concernée et seront écartés de cette partie du processus d'examen.

Les recommandations finales de financement seront fondées sur les notes attribuées aux candidatures, l'adéquation avec les objectifs du programme, les fonds disponibles et l'évaluation collective du GCHN. Toutes les décisions de financement sont définitives.

Catégories de bourses

- Les personnes candidates peuvent postuler à l'un des trois niveaux de financement ou à toute combinaison de ces niveaux.
- Le GCHN peut attribuer plusieurs bourses d'un montant quelconque, dans la limite du niveau demandé

Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
<i>Bourse de développement majeur</i>	<i>Bourse d'entraînement</i>	<i>Bourse complémentaire</i>
Jusqu'à 15 000 \$	Jusqu'à 7 500 \$	Jusqu'à 3 000 \$
Pour des projets de développement d'envergure tels que : • Voyages et occasions de développement à l'étranger • Tournées de compétition • Séjours d'entraînement de plusieurs semaines ou à l'étranger avec un (une)	Pour des occasions de développement ciblées telles que : • Camps d'entraînement • Déplacements pour les compétitions • Occasions d'entraînement spécialisé	Pour des programmes ciblés tels que : • Séminaires • Séances de coaching • Week-ends d'entraînement • Accueil d'expert(e)s à domicile • Soutien à la préparation des compétitions (location d'établissements, coaching en performance mentale)



entraîneur(e) de haut niveau	• Accompagnement par un(e) entraîneur(e) lors de compétitions	• Implication et expériences des propriétaires
------------------------------	---	--

Conditions d'admissibilité

Les personnes candidates doivent :

- être membres en règle de Canada Équestre;
- avoir obtenu au moins une exigence minimale d'admissibilité (EMA) CCI3*-L entre le 1^{er} janvier 2025 et le 1^{er} août 2026
- démontrer leur volonté de s'engager dans des parcours de haute performance à l'avenir;
- disposer d'un plan de développement clair pour elles-mêmes et leurs chevaux, qui aura été examiné en concertation avec la conseillère technique de haut niveau en concours complet, Rebecca Howard;
- mener à bien le projet subventionné entre juillet 2026 et juillet 2027.

La priorité sera accordée aux :

- athlètes inscrits au PEN;
- propositions bénéficiant à plusieurs chevaux;
- athlètes démontrant une progression dans le programme et une participation aux activités du PEN (nutrition, suivi de la fréquence cardiaque, musculation et conditionnement physique)

Dépenses admissibles

Le financement peut être utilisé pour :

- les frais d'entraînement et d'encadrement*;
- les frais d'inscription aux compétitions;
- le transport des chevaux;
- le déplacement des athlètes;
- l'hébergement;
- la pension des chevaux;
- la location d'établissements;
- le recrutement d'entraîneuses ou d'entraîneurs ou de spécialistes pour entraîner les athlètes;
- les occasions de développement transfrontalières ou internationales.



***REMARQUE :** Le financement n'est pas destiné à couvrir les frais annuels courants liés aux compétitions ou les dépenses d'entraînement courantes. L'octroi de fonds pour couvrir des cours ou des entraînements avec votre entraîneure ou entraîneur habituel ne sera envisagé que s'il s'agit d'un entraînement intensif hors de votre environnement d'entraînement habituel.

Conditions de candidature

Les personnes candidates doivent fournir :

1) Description de la proposition

Trois pages maximum décrivant :

- l'occasion;
- l'utilisation fructueuse de subventions antérieures, le cas échéant;
- l'impact escompté du financement;
- les résultats attendus;
- l'échéancier.

2) Exposé du projet

Décrire :

- le niveau de compétition actuel;
- les objectifs à long terme;
- en quoi cette occasion favorise votre progression

3) Informations sur les chevaux

Fournir des informations sur :

- les chevaux concernés;
- le niveau actuel de chaque cheval;
- les objectifs futurs pour chaque cheval.

4) Budget

Budget détaillé comprenant :

- le coût détaillé et le coût total du projet;
- le financement demandé;
- les autres sources de financement;
- la contribution du propriétaire et la contribution personnelle.

5) Lettre de soutien

Une lettre d'une entraîneure ou d'un entraîneur, d'une ou d'un mentor ou d'une conseillère ou un conseiller en performance, comprenant des détails sur :

- la préparation de l'athlète;
- l'adéquation de l'occasion
- la probabilité d'une progression mesurable;



- l'engagement en faveur d'une progression vers la haute performance.

6) Obligations de compte rendu de la ou du bénéficiaire

Dans les 60 jours suivant la fin du projet, les bénéficiaires doivent remettre à la gestionnaire du programme de haut niveau en concours complet, Dre Emily Gilbert, un rapport d'une page décrivant les activités menées à bien, les résultats obtenus et les enseignements tirés (axes d'amélioration), egilbert@equestrian.ca

Grille d'évaluation (110 points)

Catégorie	Pondération
Incidence sur le développement	25
Qualité de l'occasion	15
Justification de la demande	15
Développement des chevaux / Amélioration des performances	15
Exposition à la compétition et expérience	10
Faisabilité et budget	10
Adéquation avec le parcours de haute performance	10
Engagement dans le programme	5
Qualité de la candidature	5

Les évaluateurs et évaluatrices attribueront une note comprise entre 1 et 5 pour chaque catégorie. Les notes seront ensuite pondérées selon les coefficients indiqués ci-dessous afin d'obtenir une note totale sur 110.



GUIDE DE NOTATION

Incidence sur le développement

Mesure selon laquelle cette occasion favorise le développement de l'athlète et le (la) rapproche-t-elle de compétitions de haut niveau. Plus les résultats attendus sont significatifs et mesurables, plus la note est élevée.

Note	Description
5 – Excellent	Occasion transformatrice susceptible d'accélérer considérablement la progression vers des compétitions de haut niveau et la réalisation d'objectifs à long terme. Résultats clairs et mesurables attendus.
4 – Fort	Occasion de développement importante, offrant des avantages substantiels et un fort potentiel d'amélioration des performances.
3 – Bon	Occasion significative présentant des avantages identifiables en matière de développement, même si son incidence pourrait être plus progressive.
2 – Passable	Avantages limités en matière de développement ou résultats mal définis.
1 – Faible	Incidence minime sur la progression de l'athlète ou valeur en matière de développement peu claire.



Qualité de l'occasion

La qualité et le caractère unique de l'expérience, notamment l'accès à un encadrement de haut niveau, à des établissements, à une expertise, à des environnements d'entraînement ou à des occasions d'apprentissage qui ne sont généralement pas disponibles.

Note	Description
5 - Excellent	Occasion permettant d'accéder à un encadrement, à des établissements, à une expertise ou à des expériences de niveau mondial qui ne sont généralement pas accessibles à l'athlète.
4 - Très bon	Occasion de grande qualité offrant des avantages évidents et l'accès à des ressources ou à une expertise de pointe.
3 - Bon	Occasion solide offrant des expériences utiles pour le développement.
2 - Passable	Occasion n'offrant que peu de possibilités de nouveaux apprentissages ou de nouvelles expériences.
1 - Faible	Peu d'éléments indiquant une valeur significative en matière de développement.

Justification de la demande

Mesure selon laquelle la candidature explique en quoi cette occasion est nécessaire, en quoi elle répond à des objectifs de développement spécifiques et les preuves étayant les bénéfices attendus.

Note	Description
5 - Excellent	La proposition est exceptionnellement bien étayée, avec une justification, des objectifs et des résultats attendus clairs, ainsi que des éléments de preuve démontrant que l'initiative répond aux besoins de développement identifiés.
4 - Très bonne	Justification solide établissant un lien clair entre l'occasion et les objectifs de développement.
3 - Bon	Justification et explication adéquates des avantages attendus.
2 - Passable	Éléments justificatifs limités ou lien faible entre l'occasion et les objectifs.
1 - Faible	Justification insuffisante ou argumentation peu claire.



Développement du cheval / Amélioration des performances

Mesure selon laquelle l'occasion améliore le développement, les performances et le potentiel futur des chevaux, y compris les avantages pour les chevaux de compétition actuels et futurs.

Note	Description
5 - Excellent	Bénéficie à plusieurs chevaux et favorise considérablement le développement actuel et futur de la puissance.
4 - Très bon	Apporte un bénéfice considérable au développement d'un ou plusieurs chevaux, avec des résultats de progression évidents.
3 - Bon	A un impact positif sur le développement du cheval, avec des bénéfices raisonnables en matière de progrès.
2 - Passable	Apporte des résultats limités en matière de développement du cheval.
1 - Faible	Comporte un avantage minime ou incertain pour le développement du cheval.

Exposition à la compétition et expérience

Mesure selon laquelle cette occasion permet d'accroître l'exposition à une compétition plus intense, à des environnements de haut niveau, à des expériences internationales ou à des contextes de compétition plus exigeants.

Note	Description
5 - Excellent	Exposition significative à une compétition de haut niveau, à des environnements internationaux ou à des contextes de compétition exigeants.
4 - Très bon	Augmentation significative du niveau de compétition ou d'expérience.
3 - Bon	Augmentation modérée des occasions de compétition et de l'exposition à celles-ci.
2 - Passable	Progression ou visibilité limitée en matière de compétition.
1 - Faible	Avantage compétitif minime.



Faisabilité et budget

Mesure selon laquelle le plan est réaliste, réalisable et étayé par un budget clair et précis qui démontre une bonne valeur pour l'investissement.

Note	Description
5 - Excellent	Budget détaillé, réaliste et bien étayé. Le projet est tout à fait réalisable et présente une excellente valeur pour l'investissement.
4 - Très bon	Le budget et le plan de projet sont réalistes et ne comportent que de mineures hypothèses ou incertitudes.
3 - Bon	Globalement réalisable, avec des informations budgétaires adéquates.
2 - Passable	Certaines préoccupations concernant la précision du budget, la planification ou la mise en œuvre du projet.
1 - Faible	Préoccupations importantes concernant la faisabilité, le budget ou les chances de réussite.

Adéquation avec le parcours de haute performance

Mesure selon laquelle cette occasion favorise la progression le long du parcours de haute performance, y compris les objectifs à long terme tels que la sélection pour l'équipe nationale et les performances de niveau championnat.

Note	Description
5 - Excellent	Alignement très fort avec la progression vers de futures performances de niveau championnat, les objectifs de l'équipe nationale et les objectifs de haute performance à long terme.
4 – Très bon	Alignement clair sur les objectifs de développement de la haute performance.
3 - Bon	Lien raisonnable avec les objectifs de performance à long terme.
2 - Passable	Alignement limité sur le parcours de haute performance.
1 - Faible	Lien tenu avec les futurs objectifs de haute performance.



Engagement dans le programme

Niveau de participation de l'athlète aux activités du programme de haut niveau et de l'équipe nationale, notamment en matière de formation, de suivi de la fréquence cardiaque, de préparation physique, de nutrition et d'autres initiatives de développement.

Note	Description
5 - Excellent	Participation constante aux programmes de l'équipe nationale et de haute performance, notamment en matière de suivi, de formation, de nutrition, de préparation physique et d'initiatives de développement des athlètes.
4 - Très bon	Participe régulièrement à la plupart des activités et services proposés par le programme.
3 - Bon	Participe à certaines initiatives du programme et fait preuve d'une volonté de s'impliquer.
2 - Passable	Participation limitée aux activités proposées.
1 - Faible	Engagement minimal, voire inexistant, vis-à-vis des initiatives du programme de haute performance.

Qualité de la candidature

La qualité globale de la candidature. Est-elle claire, complète, professionnelle, bien structurée et convaincante?

Note	Description
5 - Excellent	Candidature claire, concise, professionnelle, complète et très convaincante.
4 - Très bon	Candidature bien préparée, ne présentant que des omissions ou des faiblesses mineures.
3 - Bon	Dossier correctement préparé et compréhensible.
2 - Passable	Il manque des détails importants ou la demande manque de clarté sur plusieurs points.
1 - Faible	Mal organisée, incomplète ou difficile à évaluer.